

De quoi parle-t-on ?

Le contrat RC Organisateur permet de protéger les **entreprises, les associations, les collectivités territoriales et les particuliers** contre tous **les risques spécifiques** liés à l'organisation d'événements.

De qui parle-t-on ?

Professionnels, association, collectivités territoriales ou particuliers

- Organisant une ou plusieurs manifestations pour propre compte

Quelles sont les activités couvertes par le contrat Hiscox ?

Activités « cibles »	Activités « exclues »
<ul style="list-style-type: none"> • Événement privé (mariage, fête familiale...) • Événement professionnel (congrès, séminaire, lancement de produits, salon professionnel...) • Événement culturel (salon, exposition...) • Événements d'entreprise (séminaire, team building...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Événements aux USA/CANADA • Compétitions sportives • Manifestions politiques • Enterrements de vie de garçon/jeunes filles, soirées Bureaux des Étudiants

2 typologies d'offre

Extranet MyHiscox :

- Événements standards
- Contrats temporaires
- Limite de garanties 2M€
- Garanties standards

Souscription sur-mesure :

- Tout type d'événement
- Contrats temporaires ou annuels
- Garanties sur-mesure
- Couverture large et montants de garantie adaptés

Quelles sont les principales garanties du contrat Hiscox ?

Dommages causés aux tiers	Dommages subis par les préposés	Garantie optionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Dommages corporels • Dommages matériels • Risques locatifs • Levée d'obstacles • Vol par préposés • Pollution accidentelle • Intoxication alimentaire • Service médical • RC dépositaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Faute inexcusable • Faute intentionnel d'un préposé contre un autre préposé • Service médical 	<ul style="list-style-type: none"> • RC des exposants

Principaux frais pris en charge

- Frais de défense
- Dommages et intérêts
- Frais additionnels et correctifs

Exemples de mise en cause possible

- **Dommage corporel** subi par un invité lors d'une soirée de lancement de nouveau produit
- **Dommages causés à la salle de réception** accueillant la fête de fin d'année organisée par une entreprise
- **Perte des biens confiés** au vestiaire lors de l'événement organisé
- **Dommages aux pelouses et végétaux** du château accueillant le mariage organisé par l'assuré
- **Mise en cause par le voisinage** invoquant des nuisances sonores et des dégradations provoquées lors de l'événement

Pourquoi choisir Hiscox ?

Expertise

- Plus de 15 ans d'expérience en assurance RC Événementielle

Produit

- Garantie « Tous sauf », annuelle ou temporaire

Équipe

- Disponibilité, réactivité des équipes de souscription et de gestion
- Haute qualité de gestion des sinistres
- Outil de souscription en ligne performant : MyHiscox

Comment aller plus loin dans / améliorer / compléter la protection de vos assurés ?

Hiscox vous permet de souscrire de manière modulaire, c'est-à-dire de proposer un contrat global, régi par des Conditions Générales communes et composé de modules autonomes, pouvant être souscrits ou résiliés séparément (RC Pro, RC Exploitation, Cyber, Responsabilité des Dirigeants, Locaux professionnels, Tous risques matériels).

Vous pouvez ainsi ajouter facilement un module Tous risques Matériels pour garantir les dommages aux biens utilisés dans le cadre de l'événement organisé.

Quelles questions peut vous poser un assuré/prospect ?

Est-ce que les bénévoles sont couverts ?

Oui, le contrat garantit la responsabilité civile de l'organisateur de l'événement, y compris pour les dommages causés par ses préposés, dont les bénévoles.

Est-ce que vous garantissez en cas d'annulation pour cause d'intempéries ?

Non, car ce n'est pas l'objet du contrat RC organisateur.

Est-ce que vous garantissez des événements organisés à l'étranger ?

Oui, nous pouvons garantir des événements organisés à l'étranger, ce type d'événement fait l'objet d'une étude spécifique.

Est-ce que vous garantissez les dommages causés par les participants à l'évènement ?

Non, nous ne garantissons pas la RC personnelle des participants à l'évènement, nous garantissons la RC de l'organisateur.

Le saviez-vous ?

- **1200 foires et salons** organisés tous les ans en France, ils rassemblent près de 23M de visites et 230 000 exposants
- **380 000 événements corporates** organisés en 2018, rassemblant 52M de participants (54% séminaires/team building, 20% soirées d'entreprise, 13% opérations de communication externe, 10% de conventions et assemblées générales)

Sources : Embarcadère-Lyon, MyEventNetwork, Les Echos